

# Label

La Ville s'est vue décernée, pour la seconde fois en novembre 2018, le label de Territoire de Commerce Équitable pour ses actions exemplaires en matière de commerce équitable. Ce label, décerné pour 3 ans, encourage les actions de la Ville mais aussi les initiatives de ses citoyens.

# La démarche

La démarche « Territoires de commerce équitable » est la déclinaison française de la campagne « Fair Trade Towns » qui a débuté en Grande-Bretagne en 2000. La campagne a très vite mobilisé les citoyens et éveillé l'intérêt des élus. Plus de 600 collectivités britanniques sont depuis devenues des « Fair Trade Towns ». Le mouvement s'est étendu à toute l'Europe, puis à l'international. Aujourd'hui, plus de 1800 collectivités sont engagées dans le monde, dans 29 pays.

En France, 31 collectivités sont déjà labellisées « Territoire de commerce équitable » (dont Paris, Lyon, Nantes...) et plus d'une centaine est engagée dans la démarche.

## Un label pour quoi?

- Pour entrer dans une démarche de progrès, construite avec les acteurs locaux, et favoriser, à l'échelle d'un territoire, le déploiement d'une économie plus juste et durable.
- Pour affirmer un engagement sur le long terme en faveur d'achats publics socialement durables et pour sensibiliser les citoyens et acteurs d'un territoire à la consommation responsable et aux enjeux du commerce équitable.

## Un label, cinq objectifs

Les collectivités labellisées « Territoires de commerce équitable » visent 5 objectifs :

1. Mettre en place un comité de pilotage multi-acteurs, lieu d'échange pour bâtir le plan d'action de la campagne.
2. Voter une délibération et acheter des produits issus du commerce équitable.
3. Promouvoir des actions de sensibilisation et d'éducation et communiquer sur les réalisations.
4. Contribuer à développer l'offre de produits équitables et soutenir les filières de production.
5. Inviter les principales entreprises et organisations du territoire à s'approvisionner en produits du commerce équitable.



En 2018, la Ville d'Annemasse a obtenu un prix spécial du jury pour le travail du Conseil Local « Les Nuits de l'éco » !

Plus d'informations sur le label de Territoire de commerce équitable sur leur [site internet](#) .



